

# **Educateur sportif : du saisonnier au transitoire**

**Yann Duceux**

AEP

IUFM Champagne-Ardenne, Reims, France

Faire de sa passion sportive un métier peut représenter un projet de vie plutôt attirant et prometteur. Mais si les nombreux métiers du sport et du loisir semblent offrir cette perspective réjouissante, l'activité professionnelle d'éducateur sportif reste pourtant souvent transitoire. Cette communication s'intéresse à la carrière « courte » des éducateur(trice)s sportifs travaillant dans la voile en s'interrogeant sur la possibilité de se situer durablement dans une activité professionnelle ayant pour objet le tourisme sportif. Cette activité professionnelle illustre un paradoxe important et peu analysé jusque-là. Malgré une pratique intensive, ces anciens sportifs expriment à la longue une certaine distance vis-à-vis des valeurs et des finalités sportives de l'activité « voile ». L'absence des finalités sportives dans les conceptions de leur activité professionnelle montre une rupture profonde avec un passé sportif important marqué par la fermeture d'une carrière sportive amorcée très jeune. L'activité bénévole ou saisonnière permet alors de réinvestir cette passion dans un autre champ. Lentement le loisir sportif rencontre le travail au fil d'un parcours mené à partir d'une motivation initiale qui est de poursuivre une activité attirante dans la perspective à court terme d'avoir un cadre de travail « préservé », agréable. Le nécessaire besoin d'évolution, les contraintes de la vie et l'éloignement quotidien de la pratique nautique font glisser lentement les éducateurs vers d'autres préoccupations.

**Mots clés :** identité professionnelle, tourisme sportif, éducateur sportif, carrière professionnelle, passion, métier.

## **Peut-on s'inscrire durablement dans le tourisme sportif ?**

Notre terrain d'investigation se situe dans le domaine bien particulier du nautisme puisqu'il est le fruit d'une histoire complexe où l'Etat, à travers ses institutions de formation, a joué un rôle très important et novateur. Les résultats présentés ici sont le fruit d'un travail de recherche récent (Duceux, 2006) mettant en œuvre une double méthodologie quantitative par questionnaires et qualitative par entretiens permettant dans un premier temps d'esquisser un

portrait de cette activité et de ses acteurs<sup>1</sup> et dans un deuxième temps de mieux comprendre les dynamiques identitaires personnelles.

Globalement les résultats montrent que nous sommes face à une activité de jeunes, centrée sur l'encadrement et l'organisation de l'activité voile, avec une multitude de rôles assumés et des conceptions communes des finalités de l'activité. Deux conceptions des finalités de l'encadrement cohabitent, la première, peu présente, est centrée sur les finalités sportives de l'activité, son implantation s'explique historiquement et a bénéficié de la plupart des soutiens institutionnels organisant l'activité voile ; la deuxième, plus centrée sur les valeurs éducatives, est portée et défendue par la majorité des éducateurs sportifs ayant pourtant eux-mêmes un passé sportif important. Dans le cas particulier de la voile, cette deuxième conception est directement issue du militantisme de l'éducation populaire associé au militantisme des initiateurs des classes de mer majoritairement composés d'instituteurs passionnés par le milieu marin et qui deviendront les chevilles ouvrières de la démocratisation de la voile en France.

Mais malgré cette imprégnation éducative, le problème des éducateur(trice)s réside dans le décalage constant entre une identité perçue et vécue comme négative, c'est-à-dire réduite au cadre même de leur travail, le loisir, et une identité « pour soi »<sup>2</sup> qui se centre progressivement sur la relation avec le stagiaire où la dimension du plaisir s'intègre pleinement dans l'objet même de leur travail. Pour la majorité de ces éducateur(trice)s, il s'agit en effet de mettre en place une situation d'apprentissage en se basant sur le plaisir du stagiaire dans un environnement sécurisé.

### **Parcours de passionnés**

S'engager pour travailler quotidiennement au contact du milieu marin est une affaire de passionnés. Après une longue pratique individuelle ou collective, les futurs éducateur(trice)s se tournent d'abord vers le monitorat fédéral pour travailler pendant les vacances scolaires<sup>3</sup>. Logiquement c'est la fin du parcours de moniteur fédéral qui marque le plus souvent le début de l'entrée dans cette activité professionnelle. Les futurs éducateur(trice)s s'engagent alors dans cette activité pour d'abord choisir un cadre de vie professionnel bien particulier : on y travaille à l'air libre en gérant son espace avec une grande autonomie. Les conditions d'exercices de cette activité sont la principale motivation, vient ensuite l'envie de transmettre sa passion. Les

---

<sup>1</sup> Ce portrait se base sur l'analyse de 130 questionnaires destinés aux éducateur(trice)s sportifs voile premier et deuxième degrés.

<sup>2</sup> Par identité « pour soi » nous entendons l'identité résultant des actes qui visent à définir quel type d'homme ou de femme on veut être (DUBAR C., « Formes identitaires et socialisation professionnelle ». *Revue française de sociologie*, n°XXXIII-4, oct.-déc. 1992.).

<sup>3</sup> Non seulement cette ancienneté dans le domaine de l'encadrement est partagée par beaucoup d'entre eux, mais elle constitue une solide expérience sur laquelle ils se basent encore en tant que professionnel.

éducateur(trice)s expriment alors ce qui constitue la pierre angulaire de leur parcours : le souhait de réinvestir une passion, la voile, avec l'envie de la transmettre aux autres dans un espace de travail attirant et tellement différent des autres activités professionnelles.

Dans ce type d'activité, il y a donc des trajectoires communes pour la jeune génération où la découverte de la voile, associée à une pratique sportive individuelle conséquente, permet de s'investir dans une structure (en l'occurrence un club de voile) en tant que moniteur fédéral. Plus tard, devant les dispositifs disponibles qui favorisent l'emploi dans le sport, certains moniteurs envisagent alors rapidement une orientation professionnelle dans ce secteur.

Bien sûr, il existe également des réorientations professionnelles et des parcours individuels bien singuliers. C'est principalement le fruit de véritables changements de vie où les individus découvrent ou redécouvrent leur attachement au milieu marin en choisissant un cadre de vie nouveau. Ces changements témoignent aussi de l'influence culturelle d'une voile associée aux valeurs de liberté, éléments récurrents dans le discours de ces éducateur(trice)s. Cette notion de liberté est alors davantage associée à une dimension onirique et aux modèles d'aventuriers des années soixante ayant montré la voie d'un style de vie original.

### **Faire de sa passion un métier ?**

Malgré la passion qui constitue le moteur de cette orientation professionnelle, les éducateur(trice)s que nous avons étudié nourrissent de grandes inquiétudes quant à leur avenir. Pour eux, hormis la direction de structure, les possibilités d'évolution de carrière semblent essentiellement tournées vers une orientation sur un secteur d'activité particulier, sur une spécialisation dans un type de prestation à partir d'un support d'origine ou en fonction de ses intérêts, sur un public particulier (adolescents, petite enfance). La tendance actuelle (on le voit bien avec le BPJEPS) est de favoriser la polyvalence des supports encadrés ce qui assurerait une progression et une stabilisation des embauches.

Or les résultats de ce travail de recherche sont très significatifs du malaise en cours dans des activités qui n'offrent que très peu de perspectives à long terme. Seulement 35% des éducateur(trice)s interrogés pensent rester dans cette activité professionnelle d'éducateur sportif, 42% ne savent pas encore de quoi leur avenir sera fait et 22.9% pensent changer d'activité professionnelle. Les personnes interrogées sont pourtant dans une situation professionnelle relativement stable et il faut considérer que pour ce travail de thèse nous n'avons pu rencontrer les éducateur(trice)s saisonniers. Une dernière série de chiffres est particulièrement alarmante. Pour ceux qui possèdent le deuxième degré du Brevet d'Etat<sup>4</sup>, seulement 31% pensent rester

---

<sup>4</sup> Les titulaires du diplôme BEES deuxième degré de niveau III, peuvent prétendre à assumer la responsabilité de chef de base nautique. Ils peuvent être responsables d'une structure, entraîneurs ou

dans ce secteur professionnel, 46% ne le savent pas et 23% pensent sortir du nautisme. Le premier chiffre nous paraît très significatif et particulièrement inquiétant car finalement l'obtention du niveau supérieur du diplôme (le deuxième degré) n'apporte pas plus de certitudes dans une carrière professionnelle d'éducateur sportif ; au contraire elle les amplifie (35% des détenteurs du premier degré pensent rester). Ce décalage est un fait majeur car cela nous interroge sur le rôle de la formation continue. Loin de penser que la formation n'est pas adaptée, nous supposons plutôt qu'elle constitue d'emblée pour les éducateurs une tentative pour se redéfinir. Car le problème de l'avenir des éducateurs dépasse la question de la formation, les directeurs de centre nautiques contactés ne voient pas leur situation d'une manière plus rassurante : seul 41.4% d'entre eux ont la certitude de rester dans cette activité alors qu'ils ont le poste le plus stable.

Pour les éducateur(trice)s qui pensent ne pas rester dans cette activité professionnelle, plusieurs orientations se profilent. Tout d'abord une sortie du nautisme pour 24%, avec des activités aussi diverses que le bâtiment, la restauration ou une branche commerciale. Ensuite dans une même proportion (22%) des perspectives internes comme la formation en gestion de structure nautique et des perspectives d'ouvertures comme la formation dans le nautisme ou le passage du BPPV<sup>5</sup>. Les emplois publics sont envisagés à hauteur de 12%, avec les concours de l'enseignement (professeur des écoles, CAPEPS), ou des concours de la fonction territoriale (conseiller des APS).

### **Se situer durablement dans la société du loisir**

Si la société du loisir est désormais bien implantée en France, en revanche, la question de l'emploi qu'elle génère pose de nombreuses questions. Les observatoires<sup>6</sup> qui s'intéressent aux activités d'encadrement concordent tous sur la nécessité d'éclaircir le travail réel des éducateurs<sup>7</sup>. En quelques années, après avoir participé à l'émergence de nouvelles activités, il est important que le ministère de la santé, de la jeunesse et des sports comprenne mieux les implications du processus qu'il a fortement contribué à mettre en place.

Des études sectorielles commencent à éclaircir ce point et si le travail réel est mieux traité, la question de l'identité professionnelle offre un intérêt plus large, celui de comprendre dans une

---

assumer uniquement la fonction d'éducateur sportif. Ils organisent la pratique comme des éducateurs sportifs ; ils démarchent et assurent la rentabilité de sa structure.

<sup>5</sup> Le BPPV est un diplôme propre aux supports nautiques habitables qui permet de travailler en tant que professionnel sur des bateaux de croisière ; il permet ainsi d'être rémunéré pour de la location, du charter ou du convoyage.

<sup>6</sup> L'Observatoire National des Métiers de l'Animation et du Sport, le Réseau Universitaire d'Observation et de Prospective de l'Emploi Sportif, l'Observatoire Européen de l'Emploi Sportif.

<sup>7</sup> Si la définition de l'activité présente dans le code de l'éducation comporte d'ailleurs des termes aussi larges, c'est bien parce que leurs prérogatives et leurs fonctions exactes sont largement méconnues.

perspective biographique, la relation entre l'individu et son travail sans oublier le rapport précoce au loisir qui semble bien être à l'origine du choix professionnel. L'identité professionnelle des éducateur(trice)s se construit précocement à l'intérieur de cette sphère du loisir qui porte en elle des valeurs bien spécifiques. Ainsi le milieu de la voile produit et véhicule des valeurs auxquelles les éducateurs adhèrent individuellement, indépendamment d'une doctrine officielle, mais toujours en rapport avec des conceptions et des finalités de l'activité historiquement ancrées. Sans se substituer immédiatement à celles du travail, ces valeurs sont déjà travaillées dans l'activité bénévole ou saisonnière qui précède l'entrée dans l'activité professionnelle. C'est donc lentement que le loisir rencontre le travail au fil d'un parcours mené à partir d'une motivation initiale qui est de poursuivre une activité attirante dans la perspective à court terme d'avoir un cadre de travail « préservé », agréable. Le nécessaire besoin d'évolution, les contraintes de la vie et l'éloignement quotidien de la pratique nautique font glisser lentement les éducateurs vers d'autres préoccupations. Les éducateur(trice)s se focalisent alors sur la relation éducative centrée sur le stagiaire et montrent un intérêt pour la transmission du « savoir naviguer » dans une période où les attentes de la clientèle en terme de maîtrise technique restent toutefois modestes.

Une récente étude du CARIF-OREF<sup>8</sup> remet en cause la notion de saisonnalité des emplois car le pic des embauches au plus fort des flux d'emplois ne représenterait seulement qu'un tiers des postes. Remettre en cause la saisonnalité de ces activités implique de reconnaître la convergence des points de vue qui pourrait exister entre des employeurs et des éducateurs : en effet, il s'agit pour les structures de fidéliser des éducateur(trice)s dans une activité de plus en plus complexe et exigeante en terme de polyvalence ; pour les éducateurs il s'agit de vaincre l'inquiétude d'un avenir incertain dans un discours ambiant qui voudrait que ce soit la saisonnalité l'unique obstacle au recrutement et à la pérennisation des emplois. Face à ces changements permanents, les éducateur(trice)s sont amenés à envisager un avenir dans le nautisme à court terme. L'orientation vers la préparation du deuxième degré est alors une démarche personnelle en rapport étroit avec la question identitaire. Elle peut être une tentative de se redéfinir ou de confronter son approche du métier pour faire un point sur les avenir possibles : internes ou externes au nautisme.

Ces nouvelles formes de relation au travail transitoires échappent aux politiques de l'emploi pourtant volontaristes. L'inscription personnelle dans une relation au travail à travers ses propres logiques d'actions remet en cause l'existence des modèles uniques proposés et véhiculés par les différents organismes de formation. Nos résultats réinterrogent donc le rôle de

---

<sup>8</sup> MELQUIOND V., « Caractéristiques des flux d'emplois pour les secteurs du sport et de l'animation dans les Pays de la Loire », Carif-Oref des Pays de la Loire, Nantes, 2006.

la formation et permettent de souligner l'importance de l'enjeu qui existe dans l'accompagnement et la construction des pratiques professionnelles en formation.

Face à la diversité des situations professionnelles, nous avons essayé de dégager des spécificités transversales qui ramènent ces activités d'encadrement dans une culture plus globale d'inspiration éducative et de plein air qui structure l'évolution du système des pratiques professionnelles des éducateur(trice)s sportifs voile. Nous pensons que la formation se doit de prendre en compte cette culture éducative sous-jacente au cœur du travail d'encadrement pour enfin reconnaître l'importance des savoirs pédagogiques construits ainsi que les valeurs éducatives travaillées quotidiennement. Avec la mise en place du brevet professionnel, la formation se doit d'évoluer dans ce sens, surtout quand les niveaux supérieurs de qualification proposés dans ce domaine ne suffisent plus à assurer un avenir serein.

### **Bibliographie sélective :**

ALTET M., « Stratégies et conditions de professionnalisation des fonctions d'encadrement ». *Actes du colloque international du MENRT*, Paris, 13-14 novembre, 1997.

BARBIER J-M., « L'analyse des pratiques : questions conceptuelles ». In : BLANCHARD-LAVILLE C., FABLET D., *L'analyse des pratiques professionnelles*. L'Harmattan, Savoir et Formation, Paris, 2000.

CREAC'H C., *Les usages sociaux des voiliers : enjeux culturels des modes d'appropriation de la navigation*, Thèse de Doctorat 3<sup>ème</sup> cycle : Université de Nantes, Sociologie, 2003.

DUBAR C., « Formes identitaires et socialisation professionnelle ». *Revue française de sociologie*, XXXIII, N° 4, oct.-déc. 1992.

DUCEUX Y., *Les éducateurs sportifs voile : dynamiques identitaires au travail et construction d'un monde pour Soi dans une activité professionnelle transitoire*. Thèse de Doctorat 3<sup>ème</sup> cycle : Université de Nantes, Sciences de l'éducation, 2006.

KADDOURI M., « Vers une typologie des dynamiques identitaires ». In : *Questions de recherches en éducation. Action et identité*. Conservatoire National des Arts et Métiers, INRP, Paris, 2001. p. 163-175.